

POINT INFO

BUREAU LAUSANNOIS POUR L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS

N°3 DÉCEMBRE 2008



L'ÉDITO

FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES, PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ET VEILLER À PRÉVENIR TOUTE FORME DE DISCRIMINATION CONSTITUENT DES PÔLES ESSENTIELS DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION. POURTANT, CES PRINCIPES FONDAMENTAUX EN LIEN AVEC LES DROITS HUMAINS NE SE CONCRÉTISENT PAS TOUJOURS, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ACCÈS À LA FORMATION ET AU MARCHÉ DU TRAVAIL. IL EN RÉSULTE UN VÉRITABLE HIATUS ENTRE LES PRINCIPES IDÉAUX ET LA RÉALITÉ SOCIALE VÉCUE.

A LA VEILLE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS HUMAINS, LE COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE BLI ET LA CTI VISE À INSCRIRE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION SUR LE PLAN COMMUNAL DANS CETTE THÉMATIQUE. CE COLLOQUE, AINSI QUE LE LANCEMENT DE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF LAUSANNOIS D'INTÉGRATION, SONT LES PREMIERS PAS EN VUE D'ABOUTIR À UN CONCEPT COMMUNAL D'INTÉGRATION QUI TIENNE COMPTE DES ÉVOLUTIONS RÉCENTES TOUT EN FAVORISANT UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE DE TOUS LES ACTEURS IMPLIQUÉS. EN TANT QUE SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME DANS LA VILLE, LAUSANNE ENVISAGE DE DÉVELOPPER UN CONCEPT COMMUNAL D'INTÉGRATION QUI RELIE PRINCIPES FONDAMENTAUX ET ACTIONS CONCRÈTES.

GABRIELA AMARELLE, DÉLÉGUÉE À L'INTÉGRATION

ACTUALITÉS

COLLOQUE «INTÉGRATION DES ÉTRANGERS ET DROITS HUMAINS»

«Intégration des étrangers et droits humains, enjeux sociaux et actions concrètes»: tel est le thème qui sera au centre du colloque organisé le mardi 9 décembre prochain par le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés et la Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI) à l'occasion de la Journée internationale des droits humains et du 60^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. Ce colloque souhaite dresser les enjeux sociaux liés à l'intégration des étrangers et aux droits humains en interrogeant trois secteurs clés: l'emploi, la formation et les assurances sociales. Quels sont les droits et les devoirs de la société d'accueil et des étrangers? Quels écueils éviter pour favoriser l'égalité des chances dans ces secteurs clés? Réunissant les acteurs et actrices de ces domaines, ce colloque poursuit l'objectif de relier la réflexion à l'action concrète. Dernier délai d'inscription: le 5 décembre 2008. [Programme et informations](#).

À VENIR

PREMIER PAS VERS UN CONCEPT COMMUNAL D'INTÉGRATION

La Direction de la sécurité sociale et de l'environnement de la Ville de Lausanne souhaite entreprendre une évaluation du dispositif lausannois en matière d'intégration, soit des trois piliers que sont le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI), le Forum des étrangères et des étrangers de Lausanne (FEEL) et la Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI). Les objectifs poursuivis? D'une part, évaluer si le dispositif correspond aux besoins actuels en matière d'intégration et de prévention du racisme, s'il est toujours en adéquation avec le contexte changeant de ces dernières années; et, d'autre part, proposer des recommandations et des priorités, notamment en vue de l'élaboration d'un concept communal d'intégration pour fin 2009.

Depuis la mise sur pied, en 2003, du dispositif lausannois tel qu'on le connaît aujourd'hui, deux nouvelles lois sont entrées en vigueur: l'une, cantonale, en matière d'intégration et de prévention du racisme (2007) et l'autre, fédérale, sur les étrangers (2008). Nouveautés législatives, mais aussi changement d'orientation du programme cadre de promotion de l'intégration au niveau fédéral, autant d'événements qui sont survenus sur l'échiquier de l'intégration des immigrés et de la lutte contre le racisme et dont il s'agira de prendre en compte dans cette démarche participative que lance la Ville de Lausanne.

Après examen des différents dossiers reçus, le mandat d'évaluation a été confié à Daniel Kessler, consultant du bureau KEK-CDC à Bienne. Docteur en ethnologie, il a effectué de nombreux mandats à l'étranger et possède une grande expérience des mandats d'évaluation dans le domaine de l'intégration – il en a notamment mené à bien pour la Ville de Bienne, pour le canton de Neuchâtel, et pour la Confédération.

FORMATIONS

«J'APPRENDS LE FRANÇAIS AU QUOTIDIEN»

Le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés, en collaboration avec les services de la petite enfance et de la jeunesse et des loisirs, a lancé le 11 novembre dernier, un projet pilote : des cours de français seront offerts à des parents migrants dans le cadre du centre de vie infantine et de l'APEMS des Jardins de Prélaz. Ces cours sont donnés par l'Association Français en jeu. Durant les cours, les enfants sont pris en charge par des éducateurs-trices. Outre l'appui de la Ville de Lausanne, ce projet a reçu le soutien du crédit de la Confédération (ODM) destiné à l'intégration. [Pour en savoir plus.](#)

LE PORTRAIT DU BLI

Le BLI part à la rencontre de Lausannoises et de Lausannois d'adoption qui nous racontent leur parcours de là-bas jusqu'ici. Aujourd'hui, c'est au tour de **Diana Berney Jeanson** de nous livrer quelques jalons de son parcours. [Pour en savoir plus.](#)



BUREAU LAUSANNOIS POUR L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS

Pl. de la Louve 1 - CP 6904 - CH-1002 Lausanne - T +41 (0)21 315 72 45 - F +41 (0)21 315 70 20

bli@lausanne.ch - www.lausanne.ch/bli